

Partenaire de proximité

Les Maisons départementales des solidarités et de la citoyenneté (MDSC) sont au nombre de 5 sur le département. Elles déploient leurs actions sur l'ensemble du Département (339 permanences) afin d'assurer aux habitants, aux usagers et aux partenaires une réponse de proximité dans le champ des solidarités : PMI, accompagnement des compétences parentales, aides au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, difficultés sociales et financières.

Plus de détails sur eurelien.fr



 hipdf

les services

■ POURQUOI S'ADRESSER AUX MDSC ?



À certaines étapes de la vie, chacun peut ressentir la nécessité d'échanges, d'écoute ou de conseils auprès de professionnels de l'action sociale ou médico-sociale. Les Maisons départementales des solidarités et de la citoyenneté regroupent sur un même lieu ces services :

- **Des conseils**, un suivi aux mamans en situation de grossesse et aux parents d'enfants de 0 à 6 ans
- **La prévention** des difficultés individuelles et familiales : logement, conseil à l'éducation des enfants, aide à la gestion du budget, accompagnement vers l'emploi pour les bénéficiaires des minima sociaux dont RSA
- **Un appui**, des conseils aux personnes confrontées au handicap ou à la dépendance
- **L'insertion professionnelle** des personnes en difficultés sociales.

Les MDSC : vos partenaires pour faire plus vis à des usagers en mettant en commun nos énergies

Les MDSC, c'est enfin : des permanences chez vous ou près de chez vous, des rendez-vous sur chaque site ou à domicile

■ COMMENT LES TROUVER ?



- sur notre site : eurelien.fr
- En appelant l'accueil des MDSC